

RESISTANCE SOCIALE

1

La République sera
sociale ou ne sera pas !

Numéro 48

MAI 2007



Le mot de la Présidente

Résistons, plus que jamais !

Les sondages, pour une fois, ne se sont pas trompés. Nous n'avons donc été que moyennement surpris par la défaite de la gauche et de Ségolène ROYAL au second tour de l'élection présidentielle.



Il sera temps, dans quelques semaines ou dans quelques mois, de faire une analyse critique de cette défaite, pour comprendre pourquoi tant d'ouvriers et de salariés se sont laissés abuser par le « travailler plus pour gagner plus » de Nicolas Sarkozy.

Mais aujourd'hui une autre échéance nous attend, toute proche : celle des élections législatives.

C'est un appel solennel à la mobilisation de tous les salariés que je veux lancer ici. L'histoire récente des pays voisins nous a appris ce qu'il en coûte de laisser le champ libre aux ultra-libéraux : remise en cause des droits sociaux, du droit de grève, du code du travail, du contrat à durée indéterminée, des services publics, de l'éducation, de l'égal accès aux soins pour tous, ... voilà ce qui nous attend si nous n'érigions pas une barrière en votant massivement au premier tour pour les candidats qui se réclament de la gauche et tout particulièrement pour ceux qui ont défendu le « non » à la « constitution » européenne.

S'abstenir ou voter pour les candidats de l'UMP, c'est voter contre ses intérêts lorsqu'on est salarié. Ce n'est tout de même pas pour rien si le MEDEF de Laurence Parisot et les patrons du CAC 40 soutiennent Sarkozy et son gouvernement !

Il sera temps demain d'agir pour refonder un vrai parti de gauche capable de représenter durablement une majorité de Français. Résistance Sociale entend y prendre toute sa part et faciliter notamment les échanges entre syndicalistes et militants politiques.

Et, bien entendu, si la droite devait être majoritaire au soir du 17 juin, nous devons continuer à résister à ses mauvais coups, comme nous l'avons fait le 29 mai 2005 ou contre le CPE.

Mais, en attendant, nous n'avons qu'un mot à dire : votez !!!

Marinette BACHE

SOMMAIRE

Solidarité Internationale
(Page 2)

Nicolas Sarkozy veut
remettre en cause notre
modèle social en 100 jours
(Pages 3 et 4)

Bouclier fiscal
(Page 5)

La prédominance des
attentes sociales
(Page 6)

Contre la privatisation des
postes européennes
(Page 7)

Coup de gueule
(page 8)



SOLIDARITE INTERNATIONALE

Par Emilie KERDUJAL

ALLEMAGNE :

Environ 70.000 grévistes se sont mobilisés le 2 mai pour la journée d'action la plus importante jusqu'ici dans le cadre des dures négociations salariales dans les secteurs de la métallurgie, l'automobile et l'électrotechnique.

La mobilisation était très forte notamment dans l'Etat de Bade Wurtemberg.

Le mouvement s'est durci le lendemain, avec plus de 100.000 manifestants un peu partout en Allemagne, au moment où doit s'ouvrir le cinquième round des négociations paritaires, lequel pourrait s'avérer décisif.

Le syndicat réclame des revalorisations salariales de 6,5% pour les 3,4 millions de salariés du secteur après plusieurs années de modération salariale.

Il estime que les sacrifices des salariés ont largement contribué à gonfler les bénéfices des entreprises ces dernières années. Et il demande une meilleure répartition des fruits de la croissance alors que les signaux conjoncturels passent tous progressivement au vert dans le pays.

Le gouvernement allemand a relevé récemment en forte hausse sa prévision de croissance à 2,3% cette année.

Un gouffre sépare toujours le syndicat du patronat qui propose une revalorisation de 2,5% seulement, plus une prime conjoncturelle de 0,5%.

FINLANDE

Nokia Siemens Networks a annoncé le 4 Mai 2007 la suppression de 9.000 emplois dans le monde sur un total de 60.000 d'ici le tournant 2010-2011.

Les syndicats allemands et finlandais ont vivement réagi à cette décision.

En Finlande, où 1.700 postes sur 10.000 vont disparaître, entre un et deux milliers d'employés ont spontanément débrayé au siège de Nokia Siemens Networks à Espoo, près d'Helsinki. Ils devraient reprendre le travail lundi. Le syndicat finlandais de cadres YTN a dénoncé une décision "injuste".

En Allemagne, où 3.000 emplois sur 13.000 vont être supprimés, "c'est la colère et l'indignation qui l'emporte", selon IG Metall.

"Le plan de suppressions d'emplois, s'il est bien appliqué en l'état, représenterait la perte de quasiment un emploi sur quatre en Allemagne", a souligné le syndicat dans un communiqué.

IG Metall a averti qu'il ferait tout pour faire respecter l'accord signé à l'été 2006 au moment du lancement de l'entreprise et qui exclut tout licenciement sec en Allemagne d'ici septembre 2009.

Après l'élection de Nicolas Sarkozy, les libéraux de Bruxelles relèvent la tête

José Manuel Barroso, le président de la Commission européenne, avait décidé de suspendre la décision dans l'attente de l'élection présidentielle française. Nicolas Sarkozy à peine élu, le collège des commissaires, donne 9 mois à la France pour réformer en profondeur le monopole de distribution du Livret A.

Aux yeux de la commissaire en charge de la concurrence, Neelie Kroes, ce dispositif, qui est contesté par les banques concurrentes de la Banque Postale et du Crédit Mutuel, est incompatible avec les traités européens, dans la mesure où il accorde "un privilège non financier" à certains établissements.

La Commission, après un an d'investigations et de nombreux contacts avec Paris, exige du gouvernement français qu'il banalise la distribution du livret A au profit de l'ensemble des réseaux bancaires présents en France.

La décision adoptée le 10 mai était prête depuis quelques mois. Après l'intervention de Jacques Chirac auprès de M. Barroso, la Commission avait accepté d'attendre la présidentielle avant d'agir, mais elle aurait, selon certains experts, préféré trancher avant la passation de pouvoir, afin de ne pas perturber l'entrée en fonctions de M. Sarkozy avec un dossier considéré comme très sensible dans les relations entre Paris et Bruxelles.

Nicolas Sarkozy a beau affirmer qu'il se veut le défenseur des intérêts français, il n'est que le relais de l'ultra libéralisme. Même avant sa prise de fonction, voilà que ses amis libéraux se rappellent à son bon souvenir. Plus que jamais le temps de la résistance est venu, face à l'ultra-libéralisme de Paris comme de Bruxelles.

PLACE AU DEBAT

Nicolas SARKOZY veut remettre en cause notre modèle social en 100 jours

Par Jean-Claude CHAILLET

Les études montrent que la gauche a perdu la présidentielle faute de convaincre sur la question sociale.

Vous trouverez ci-dessous un argumentaire contre le programme « social » de M Sarkozy et des candidats UMP. Plusieurs articles de ce numéro de Résistance Sociale complètent cet argumentaire.

Pendant la campagne électorale, M Sarkozy a présenté la partie « sociale » de son programme de façon habile, mais mensongère. La « rupture » qu'il prône, c'est remettre en cause notre modèle social, issu du CNR (Conseil National de la Résistance, présidé par le général de Gaulle) à la Libération. Il veut aller très vite car il sait que l'immense majorité des Français y est attachée.

Atteintes majeures au droit de grève

M Sarkozy sait que tromper les électeurs, les salariés, n'a qu'un temps. Il n'a pas oublié les manifestations, les grèves contre MM Juppé, Fillon, le CPE, ... Dans les services publics (service minimum), comme dans le privé (vote à bulletin secret décidé autoritairement au bout de 8 jours), il veut se donner les moyens de faire échouer et de casser les grèves.

La « Sécurité sociale professionnelle » de M Sarkozy n'est que pure flexibilité :

On ne doit pas se laisser abuser par le terme « sécurité sociale professionnelle » repris par M Sarkozy. En réalité, il veut faciliter les licenciements en réduisant les délais, les coûts, les possibilités de recours des salariés. S'il devait y avoir un volet « sécurité », compte tenu des 5 millions de chômeurs et précaires, il faudrait rajouter 30 à 50 milliards d'euros dans les ASSEDIC (évaluation faite à partir du Danemark, souvent donné comme référence). Ce n'est pas au programme de M Sarkozy. Il ne reste donc que la flexibilité.

Le « Contrat unique » est la négation du CDI

Il y a déjà le CDI (qui devrait être la règle) et le CDD pour des missions particulières. Si M Xavier Bertrand voulait simplement diminuer le nombre de contrats comme il l'affirme, il rétablirait le CDI comme contrat de base. Il n'est pas possible de fusionner tous les contrats en un contrat unique sauf si le soi-disant « contrat unique » est à peu près vide de droits pour les salariés.

Le libéralisme contre la fonction publique et notre modèle social

C'est par une fonction publique forte, un secteur nationalisé fort entraînant l'industrie et la recherche, que la France s'est redressée après la guerre. C'est le cœur de notre modèle social. Celui qui a généré les « 30 glorieuses » (1944-1974). La vague de privatisations n'a profité ni à notre industrie, en recul dramatique, ni à la recherche en fort recul. M Sarkozy veut continuer les privatisations, ne remplacer qu'un fonctionnaire partant à la retraite sur 2, soit plusieurs centaines de milliers de suppressions de postes à brève échéance. C'est l'idéologie Reagano Thatcherienne du « tout marché ».

Retraites : privé comme public dans le collimateur

M Fillon, comme M Juppé, a déjà sévi. Le rapport du COR (Conseil d'Orientation des Retraites) est déjà publié. Voici le cocktail proposé :

- fin des régimes spéciaux, non pour faire des économies minimales, mais pour préparer les privatisations de la Poste, de la SNCF, ... et transférer les déficits sur le régime général.
- Nouvel allongement de la durée de cotisation
- Diminution du montant des retraites
- Fonds de pension

Sécurité Sociale

La Sécurité Sociale est maintenant dans le champ de la « concurrence libre et non faussée » de l'Union européenne (cf. dernier Conseil européen). Les caisses de Sécurité Sociale ferment massivement. Les hôpitaux, maternités...aussi.

M Sarkozy propose la TVA « sociale », transfert sur la population des cotisations sociales patronales. Il propose également une série de **nouvelles franchises**, qui risquent fort d'être massives car elles sont supposées équilibrer les comptes de la SS. Les assurances privées – dont Médéric dirigée par M Guillaume Sarkozy - s'en félicitent.

Exonération des heures supplémentaires

C'est, entre autres, un nouveau dispositif d'exonération des entreprises de cotisations sociales, qui lui aussi creusera le « trou » de la Sécu. Les heures supplémentaires sont à la discrétion du patronat. C'est donc une nouvelle flexibilité économisant des embauches.



PLACE AU DEBAT

(suite de la page 3)

Autonomie et financement privé des universités

Comme pour la Sécurité Sociale, il veut s'aligner sur le système américain. Les universités seraient gérées comme des entreprises, seraient mises en concurrence, auraient leurs propres programmes. A quand la mise en bourse de la Sorbonne, comme un club de foot ?

Bouclier fiscal à 50 %, pour les très riches seulement

Contrairement à ce qu'on veut leur faire croire dans les médias, les cadres, les couches moyennes n'en profiteront pas. Pour profiter du bouclier fiscal, il faut avoir un patrimoine de plusieurs millions d'euros (« l'outil de travail » étant déjà exonéré)

Après le 6 mai, la réorientation de l'Europe est oubliée. La Constitution européenne revient

M Sarkozy, en campagne, est lucide : « *Mais je les conjure (les partenaires européens) d'entendre la voix des peuples qui veulent être protégés. Je les conjure de ne pas rester sourds à la colère des peuples qui perçoivent l'Union Européenne non comme une protection mais comme le cheval de Troie de toutes les menaces que portent en elles les transformations du monde.* ».

Après la Présidentielle, il n'est plus question des peuples. Ils ne seront pas consultés par référendum. Il n'est plus question de réorientation de la construction européenne, pourtant promise entre les 2 tours.

Actuellement des directives européennes de libéralisation, de privatisation, sont adoptées ou en discussion (Poste, SNCF, énergie...) ; nul doute que M Sarkozy et l'UMP les approuveront.

Le « mini traité » ne réoriente pas la construction européenne. Il réintroduit la Constitution. Il viole le vote des Français.

M Giscard d'Estaing n'avait pas prévu que le TCE (Constitution) puisse être rejeté par les Français. Aussi, sa Constitution est une grande synthèse comprenant des chapitres redondants avec les textes existants.

Pour son mini traité, M Sarkozy propose de travailler « au ciseau » : se débarrasser de ce qui est redondant, ne conserver que ce qui était nouveau. C'est une habileté pour réintroduire la Constitution en violant aussi discrètement que possible le vote des Français (et des Néerlandais).

Le modèle américain de M Sarkozy :

Près de 50 millions d'Américains sont sans couverture sociale, 10 à 20 millions de plus vivent avec une couverture sociale insuffisante. 35 millions d'Américains ne mangent pas à leur faim dont 12 millions d'enfants (cf. New York Times).

Nous n'en voulons pas.

Certes, notre modèle social a été considérablement dégradé au cours de ces 20 dernières années. Ce n'est pas une raison pour l'achever. Au contraire, il faut le défendre et le restaurer !

« RESISTANCE SOCIALE » VOUS APPELLE A LA MOBILISATION IMMEDIATE CONTRE M SARKOZY ET LES CANDIDATS UMP POUR DEFENDRE ET RESTAURER NOTRE MODELE SOCIAL !

AVEZ-VOUS REMARQUE ?

La CFDT perd sa première place aux élections des comités d'entreprise

Pour la première fois depuis 1989, la CFDT, avec 20,6% des voix, se retrouve derrière la CGT (22,5%) pour les élections aux CE se déroulant les années impaires. Selon une synthèse des résultats publiée par la Dares (ministère de l'Emploi). La CFDT baisse de 22,6% des voix en 2003 à 20,6% en 2005. Elle passe derrière la CGT, qui passe de 22,1% à 22,5% et devient le premier syndicat pour les résultats aux CE relevés les années impaires (les élections aux CE ont lieu tous les deux ans), pour la première fois depuis 1989).

Les résultats des élections aux comités d'entreprises, obligatoires dans les entreprises de cinquante salariés et plus, ne sont pas

établis sur la même base les années paires et impaires. Les années paires comprennent, en effet, les votes à la SNCF, dont les électeurs représentent 7% des votants ces années-là, ce qui infléchit le résultat global en faveur de la CGT et des syndicats "non confédérés" (notamment SUD et les autonomes), très présents dans l'entreprise ferroviaire.

Cette baisse de la CFDT intervient deux ans après le positionnement de la confédération en faveur de la réforme Fillon des retraites intervenue en 2003. Déjà, aux élections des CE de 2004, la CFDT avait reculé de 2,2 points avec un score de 20% contre 22,2% en 2002.

PLACE AU DEBAT

Le bouclier fiscal voulu par Sarkozy ou comment faire payer les salariés pour les riches

Par Louis BERCIS

Lors de la dernière campagne présidentielle, le sujet de la fiscalité, sans être profondément abordé, a cependant fait l'objet d'annonces fortes, notamment de la part du nouveau Président de la République.

Le sujet du bouclier fiscal est revenu plusieurs fois sur le devant de la scène.

Mis en place par le précédent gouvernement, ce mécanisme est calculé en effectuant le rapport entre les revenus et la somme des impôts locaux sur la résidence principale (taxe d'habitation et taxe foncière) de l'impôt sur le revenu et de l'ISF (impôt de solidarité sur la fortune). Un contribuable dépassant le plafond de 60% se verra restituer la différence entre le montant des impôts concernés et le montant résultant de l'application du plafond de 60%.

Dans son projet présidentiel, Nicolas SARKOZY propose de plafonner ceci à 50%.

Cette proposition a maintes fois été martelée : gageons qu'elle verra le jour dans les prochains mois, ceci étant corroboré par la facilité de mise en œuvre de cette mesure.

A l'examen de celle-ci, on peut et on doit se poser une question bien légitime: le nouveau président est-il vraiment le candidat du monde du travail et de ceux qui se lèvent tôt ou n'est-il pas tout simplement le candidat de la rente ?

Une anecdote a illustré à merveille ce mécanisme : il s'agit de cette riche héritière qui a reçu un chèque de restitution de 7,7 millions d'euros, soit 96 % de sa contribution à l'ISF.

Pourquoi ? Tout simplement parce que, titulaire d'une fortune de 900 millions d'euros, elle ne dispose que de « quelques » centaines de milliers d'euros de revenus annuels, ce qui, vous en conviendrez, ferait le bonheur de bien des adhérents de Résistance Sociale.

Donc, si le bouclier fiscal est abaissé à 50%, imaginez le montant du chèque. Cet anecdote est la plus caricaturale mais ils sont nombreux les heureux contribuables à avoir reçu un chèque d'un montant que l'on qualifiera pudiquement d'intéressant.

Cette proposition, comme on l'a vu, n'est pas une rupture mais tout simplement une continuité et une accentuation de la politique fiscale menée depuis des années.

Quelques éléments sont nécessaires pour comprendre combien cette mesure sera centrée sur les contribuables les plus aisés.

L'abaissement du plafond de 60 à 50% intègre également deux modalités nouvelles : l'abaissement automatique de 10 points et l'intégration dans le nouveau dispositif de deux prélèvements, aujourd'hui non pris en compte, la C.S.G et la C.R.D.S.

Selon des estimations faites par le SNUI (1° organisation syndicale à la DGI direction générale des impôts°), 93000 contribuables bénéficieront dès cette année du bouclier fiscal à 60% (77000 non soumis à l'ISF se verront restituer 50 millions d'euros, les 16000 autres contribuables, soumis à l'ISF eux, se verront rembourser 350 millions d'euros).

L'abaissement du seuil et la prise en compte de la C.S.G et de la C.R.D.S vont entraîner mécaniquement une augmentation du nombre de contribuables concernés et, par conséquent, un coût budgétaire très important.

Nul n'est besoin d'être grand clerc pour voir quel sera le profil type du bénéficiaire : un contribuable se situant dans la tranche supérieure de l'impôt sur le revenu (48,09% pour cette année, 40% prochainement) et/ou d'autres contribuables redevables de l'ISF.

Il est certain que quelques contribuables modestes seront bénéficiaires de cette mesure mais le cœur de cible se situe ailleurs.

Que dire du coût budgétaire de cet abaissement à 50% ? il pourrait se situer, toujours selon les sources syndicales, dans une fourchette allant de 1,8 à 2,3 milliards d'euros (2 milliards en moyenne).

Au delà de la mesure et de son aspect symbolique, c'est ce coût budgétaire qui doit nous interpeller. Qui va le payer ? La politique d'austérité étant toujours et plus que jamais à l'ordre du jour, ce coût sera reporté sur les salariés.

On peut qualifier sans crainte ce projet de mesure de classe et on ne doit pas s'étonner de voir Mme Parisot applaudir ce nouveau gouvernement.

PLACE AU DEBAT

Par delà les élections présidentielles, la prédominance des attentes sociales !

Par Patrick HALLINGER, Secrétaire de l'UGFF-CGT

Le paradoxe de la période est de voir élu un président de la république sur un programme ultra-libéral, alors même que les principales préoccupations de la population portent sur le social : l'emploi, les salaires, le logement, la santé....

La campagne du nouveau président, à sa façon, ne les a d'ailleurs pas éludées. Un des grands thèmes n'a-t-il pas été: Il faut travailler plus pour gagner plus ?

Mais cela ne passe-t-il pas aussi par un nouveau partage des richesses ? Comment admettre les « golden- parachutes » et autres stock-options dont les montants dépassent allégrement ce qu'un salarié moyen peut espérer gagner dans toute une vie de travail ? Mais là, il ne s'agit pas de changer, tout au contraire, et de nouveaux cadeaux aux grandes fortunes sont annoncés, par exemple en matière de fiscalité et de transmission de patrimoine.

Obtenir de vraies réponses aux attentes sociales passe par le rassemblement et l'action collective. Pour mieux vivre avec un vrai emploi pour tous, le smic à 1500 euros, la possibilité de partir à la retraite dès 60 ans avec un niveau de pension décent, des droits nouveaux reconnus au personnel dans les entreprises, des services publics de qualité partout...

Pour ce qui concerne la fonction publique et les services publics, les premières mesures ne visent évidemment pas à remettre en cause les directives européennes de libéralisation dans l'énergie ou le projet scélérat de directive postale sur lequel le parlement européen doit prendre position en juillet prochain. On assiste, au contraire, à la mise en place d'un dispositif pour accélérer les réformes dans le sens souhaité par le patronat. Ainsi, une réorganisation en profondeur de l'appareil d'Etat

est engagée avec une nouvelle concentration des pouvoirs au plus haut niveau.

Les objectifs sont de recentrer les services de l'Etat sur les missions de régulation et de contrôle social et de se désengager des autres missions. La voie serait ouverte à l'entrée en grand du privé et des critères marchands dans les services publics.

C'est aussi la volonté de s'attaquer à la sécurité sociale en réduisant ses moyens. Si on laissait faire, il y aurait très vite la médecine des riches et celle des pauvres.

Nous devons poursuivre plus que jamais l'action pour porter ensemble ces questions au niveau où elles doivent être posées, celui de choix de société. Les services publics n'existent pas pour eux-mêmes, mais parce qu'ils s'inscrivent en réponse à des droits fondamentaux et qu'ils contribuent dans le même temps au développement économique et social du pays.

Les prochaines semaines seront marquées par des initiatives de luttes que la CGT souhaite les plus unitaires possibles dans de nombreux secteurs : la SNCF, la Poste, les Télécom...pour défendre les services publics.

Ce sont aussi les actions de la Convergence dans lesquels se retrouvent ensemble, salariés, usagers, élus et forces politiques pour peser d'un poids toujours plus conséquent dans le rapport de forces que nous avons besoin de créer pour les services publics.

Pour les salariés, comme pour les usagers des services publics, les élections législatives sont aussi un rendez-vous. La bataille pour les services publics, pour les droits et contre les directives européennes de libéralisation a besoin de défenseurs nombreux à l'Assemblée Nationale.

HOMMAGE A NELLY

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Nelly BARNEAUD, militante de la première heure de Résistance Sociale, dont tous ceux qui l'ont connue ont pu apprécier la force des convictions, l'engagement, le dévouement. A sa famille, à ses proches, nous adressons nos plus sincères condoléances.

Le bureau de Résistance Sociale

ACTUALITE SOCIALE

Nous publions ci-dessous l'appel lancé à Guéret le 19 mai par la Convergence Nationale des Collectifs de Défense et de Développement des Services Publics, dont est membre Résistance Sociale, dans le cadre de la journée d'action qui s'est tenue contre le projet de directive européenne sur la mise en concurrence totale du service public postal. Vous pouvez signer la pétition sur le site Internet de Convergence : <http://www.v-s-p.org>

Appel à la mobilisation contre le projet de directive européenne d'ouverture à la concurrence du service public postal

Malgré une large remise en question par de nombreux états membres, le projet de directive postale de la commission européenne continue à suivre son cours au parlement et au Conseil des ministres européens. Pourtant, comme dans toutes les privatisations de services publics, la libéralisation du courrier entamée il y a plus de dix ans n'a pas fait ses preuves, loin de là.

A travers l'Europe, ce sont des dizaines de milliers de bureaux de poste fermés ou « transformés » en relais aux services restreints. Pour la France, l'ARCEP (l'autorité de régulation) valide un réseau accessible prévu par décret pour environ 7500 « points d'accès » au service postal. Le solde négatif de l'emploi en Europe dépasse les 300 000 suppressions pour les 6 plus importants opérateurs (- 40 000 pour La Poste) et les emplois éventuellement créés sont parmi les plus précaires d'Europe. Partout les tarifs ont augmenté, parfois de manière spectaculaire comme en Suède (+ 65% en trois ans). Enfin, la qualité de service a stagné relativement aux considérables investissements industriels. A quoi sert-il de mécaniser à outrance un courrier qui ne peut être distribué faute de main d'œuvre suffisante et qualifiée ?

La commission, déterminée à passer en force a fourni des études tronquées sur la situation réelle du service postal en Europe et de nombreux parlementaires s'en émeuvent à Bruxelles. Les bruits de couloir sur un éventuel report en 2011 ne doivent pas calmer le débat. Le processus doit s'arrêter !

En France, le terrain est préparé depuis des années. En considérant le réseau postal comme un outil de profit, les dirigeants de La Poste et la tutelle gouvernementale sont en train de le remanier en tournant le dos aux valeurs qui fondent le service public, la solidarité, l'égalité de traitement, la continuité territoriale et la cohésion sociale. On le constate déjà, les efforts et les investissements se concentrent sur les « zones de chalandise » au détriment des territoires ruraux et des banlieues périurbaines défavorisées. Les files d'attente s'allongent dans plus de 250 bureaux « points noirs », les habitants de nombreuses communes doivent s'organiser pour pallier aux fermetures de leurs bureaux.

Dans le même temps, la Commission européenne redouble ses attaques contre le livret A, pilier du logement social et seul outil qui permette un droit au compte universel en France pour les exclus du système bancaire.

Au comble de l'hypocrisie, le gouvernement qui communique sur sa prudence vis-à-vis de la nouvelle directive en a récemment approuvé les principes à Bruxelles (conseil européen des 8 et 9 mars derniers).

Convergence en appelle aux représentants de la collectivité et à tous les citoyens pour qu'ils se prononcent clairement contre toute libéralisation complémentaire du service postal. En supprimant le secteur réservé à La Poste pour les plis de moins de 50g, la commission européenne met en péril un service public qui n'a déjà que trop souffert de l'incurie des gouvernements qui ont accompagné ce processus avec une notable accélération depuis 5 ans.

Convergence participera à toutes les actions contre la nouvelle directive postale et la dégradation du service postal orchestrée par le gouvernement pour préparer le terrain à la libéralisation totale. Un vote est programmé en juillet à Bruxelles, en pleine période estivale, la mobilisation et la vigilance sont plus que jamais à l'ordre du jour !

Le collectif propose une pétition adressée à nos gouvernants, parlementaires et élus des collectivités.

COUP DE GUEULE

La privatisation de l'Education Nationale déjà programmée

Par Hervé POIRIER

La loi de décentralisation nouvelle mouture a transféré nombre de responsabilités aux collectivités territoriales sans leur en donner les moyens correspondants.

Dans le domaine de l'Education Nationale, ce sont les personnels TOS qui font maintenant partie, non plus de l'Education Nationale, mais des régions ou des départements.

Il a fallu une réaction sans précédent des personnels des centres d'information et d'orientation (CIO) pour éviter le transfert de personnels concernés (COP) vers les collectivités territoriales.

Dans les collèges et les lycées, il s'agit maintenant des surveillants. Il n'existe pratiquement plus de surveillants d'autrefois qui étaient gérés par les services rectoraux et avaient un contrat, certes CDD, Education Nationale signé par les recteurs, avec toutes les garanties de gestion attendues.

Depuis, ce sont les chefs d'établissement qui recrutent sur des contrats de droit privé de 3 ans, renouvelables une fois. Dans certains cas, en école élémentaire, certains contrats AVS ou assistant d'éducation sont des CDD de 6 mois à 10 mois.

Dans les collèges ambition réussite, nouvelle classification des super ZEP, les chefs d'établissement recrutent des assistants pédagogiques sur des contrats de droit privé.

Bientôt, ils seront amenés à recruter les professeurs vacataires, gérant ainsi, à la place de l'Etat, les absences de professeurs, marquant ainsi l'inefficacité des pouvoirs publics et transférant sur les chefs d'établissement la responsabilité du manque de professeurs.

C'est ainsi que l'on a maintenant, dans un même établissement public local d'enseignement, des pans entiers de services (vie scolaire, entretien des locaux, remplacement) lentement privatisés.

A quand un enseignement professionnel laissé au bon vouloir d'un conseil régional, imposant telle ou telle formation décidée par le patronat comme absolument indispensable ?

Il ne restera bientôt plus que les chefs d'établissement comme uniques représentants de l'Etat dans l'Education Nationale (et encore, certains conseils généraux auraient bien voulu présider les conseils d'administration et auraient ainsi eu main-mise sur la pédagogie).

L'Education Nationale le sera-elle encore demain, alors que se dessine déjà la volonté ministérielle de n'avoir qu'un seul chef d'établissement pour plusieurs collèges gérant de loin tous ces contrats privés ?

**Vous aussi refusez la résignation,
adhérez à Résistance Sociale !!!**

Le bulletin Résistance Sociale est une publication de RESO, association loi 1901

Siège social :

57 bd de Ménilmontant 75011 PARIS
Tel : 06 33 82 05 15

Site Internet :

www.resistancesociale.fr

Courriel : resistance.sociale@laposte.net

Présidente de RESO et directrice de la publication : **Marinette BACHE**

NOM PRENOM :

ADRESSE :

.....

TEL : Portable :

E-mail :

J'adhère à Résistance Sociale et je verse 10 euros

Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros

À retourner à : RÉSO 57 BD DE MENILMONTANT 75011 PARIS

(chèque à l'ordre de Résistance Sociale)